

Association de Défense des Riverains de la Voie Mère

~~070-2018~~
070-2018

Calais, le 02 novembre 2018

M. Jean-Benoit PROBST (Président)
24 quai du Danube 62 100 CALAIS.

Copie M. J-Pierre GOUVERNEUR (Sec.)
Copie M. Claude DESMASSIEUX (Sec. Adj.)

Madame Le Maire de Calais
Mairie de Calais
Place du Soldat Inconnu
62107 CALAIS CEDEX

Madame le Maire,

L'Association de défense des riverains de la voie mère a été créée il y a quelques mois et continue sa mise en place et son implantation.

Les riverains de cette voie SNCF sont confrontés aux nuisances liées aux passages de convois de fret très lourds.

Nous ne comprenons toujours pas comment une telle décision d'ouverture d'autoroute ferroviaire urbaine a pu être prise, sans en mesurer les conséquences pour les riverains. Faire passer 30 convois par jour, notamment la nuit, au travers de la ville de Calais, est une décision de non sens et non concertée.

Face à ce projet, nous avons décidé de nous défendre et de défendre tous les Calaisiens, en proposant des solutions alternatives à celles présentées par la SNCF, notamment de tracé ou de dispositifs de protection. Les concertations entre les différentes parties amèneront des résultats positifs.

Nous mettons en doute les mesures, notamment les mesures de bruit, présentées par SNCF réseau et avons besoin de mesures indépendantes pour mettre en place des dispositifs de protection efficaces.

Nous sommes persuadés que la municipalité nous soutiendra pour atténuer autant que possible ces nuisances et préserver la qualité de vie de ses habitants.

Le Conseil d'Administration de l'Association a décidé de réaliser des mesures de bruit à 3 endroits différents du trajet au travers de la ville de Calais.

Pour effectuer ces mesures indépendantes, réalisées par un organisme certifié, nous avons besoin d'une aide financière. A ce titre, le CA demande à la municipalité de nous venir en aide en nous accordant une subvention exceptionnelle de 5.000 Euros.

Comptant sur le soutien de la municipalité, notamment financier, nous vous prions de croire, Madame Le Maire, en l'assurance de nos respectueuses salutations.

Jean-Benoit PROBST
Président



Jean-Pierre GOUVERNEUR
Secrétaire

